



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Routes

Question écrite n° 9605

Texte de la question

M Joseph-Henri Maujouan du Gasset demande à M le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, s'il est prévu une date pour le doublement de la voie express Nantes-Cholet.

Texte de la réponse

Reponse. - La date de réalisation du doublement de la route express Nantes-Cholet (RN 249) ne peut aujourd'hui être arrêtée ; il convient cependant de noter l'effort accompli pour la poursuite de cet aménagement qui figure au contrat de plan conclu entre l'Etat et la région des Pays de la Loire, pour un montant total de 86 millions de francs. Ce chiffre correspond à la création de plusieurs creneaux à deux fois deux voies ; 44 millions de francs sont notamment prévus en Loire-Atlantique pour deux creneaux, l'un situé immédiatement à la sortie de Nantes et l'autre entre la sortie de Nantes et Vallet.

Données clés

Auteur : [M. Maujouan du Gasset Joseph-Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9605

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et logement

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 1989, page 697